



## **Voeu intersyndical des organisations syndicales FSU, UNSA, Fnec-FP FO, Sgen-CFDT, CGT éduc'action, SNALC, SUD éducation**

Les récentes mobilisations ont mis en lumière le fort mécontentement des AED et des AESH au sujet de leurs salaires et de leurs conditions de travail. Ces personnels sont indispensables au bon fonctionnement des écoles et des établissements scolaires, or les AED et les AESH subissent les bas salaires que leur impose l'Éducation nationale : comment vivre avec des salaires moyens de 800 à 900 euros par mois dans un contexte de forte inflation ? Pourtant aucune revalorisation n'est prévue, contrairement aux annonces.

La grille salariale des AESH est inacceptable : elle commence trop bas, ne permet pas de véritables évolutions de salaire et est rattrapée par la hausse du SMIC. Les AED, qui travaillent en CDD et en CDI, ne connaissent aucune évolution salariale. AED et AESH sont deux métiers différents qui doivent être reconnus. Suite aux annonces de suppressions de postes pour les AED, aux démissions importantes pour les AESH, s'ajoutent les annonces de fusion de ces deux métiers lors de la Conférence Nationale du Handicap qui nous inquiètent fortement et scandalisent les personnels qui se sont sentis méprisés par leur employeur. Nous demandons l'abandon de ce projet de fusion.

Nos organisations syndicales s'adressent au Ministre de l'Éducation nationale à l'occasion de ce CSA et de cette journée de grève pour nombre d'AESH afin d'ouvrir de véritables concertations pour améliorer les conditions de travail et les conditions d'emploi d'une part des personnels AESH et d'autre part des personnels AED. Il faut d'urgence ouvrir les dossiers de la rémunération, du temps de travail, de la formation et surtout du statut.

Contact pour le SNALC : Danielle ARNAUD, [aesh-avs@snalc.fr](mailto:aesh-avs@snalc.fr)